

COLLÈGE

MIEUX
APPRENDRE
POUR MIEUX
RÉUSSIR

Formation transversale à destination des enseignants :
présentation générale de la réforme (1/6)

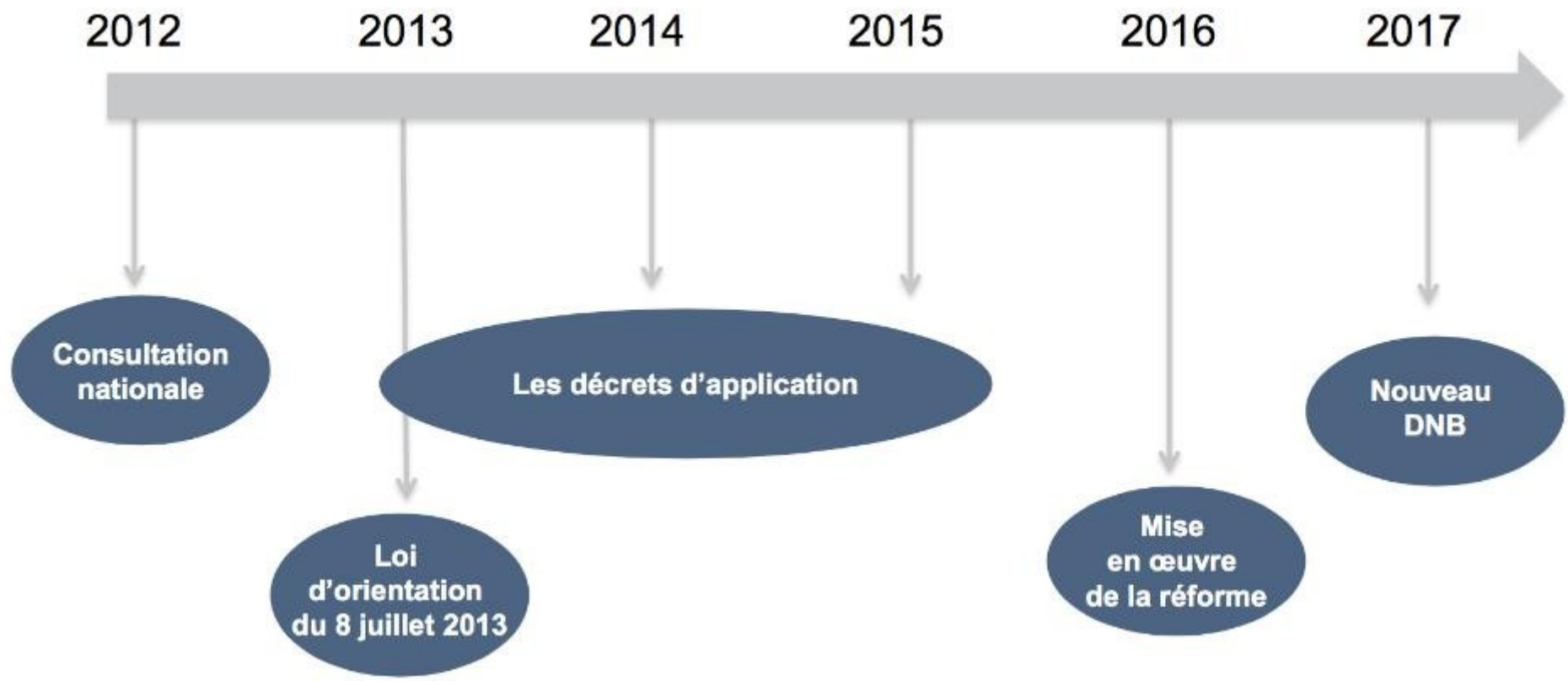
1. Quelle réforme ?

- Quels sont les principaux aspects ?

□ Une réforme globale

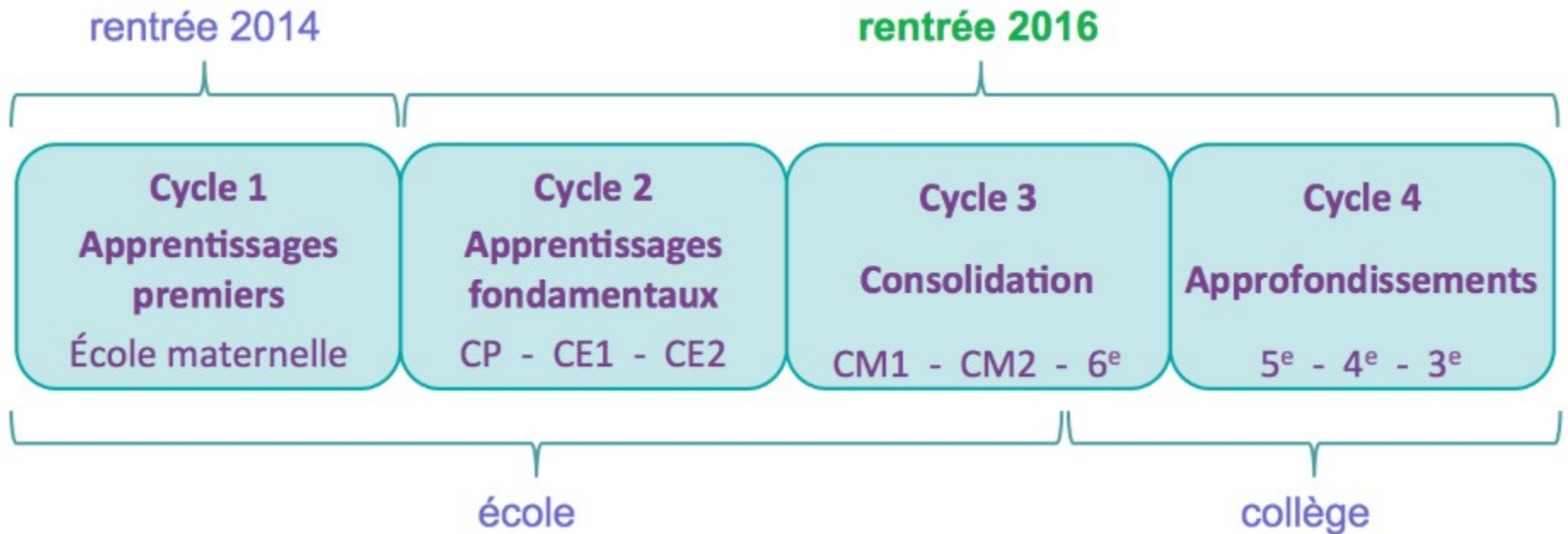


Calendrier de la Refondation



□ Une réforme avant tout pédagogique

Les nouveaux cycles



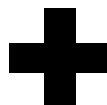
☐ Les grandes lignes

Trois types d'enseignements obligatoires

Enseignements communs

23h en 6^e

22h en 5^e / 4^e / 3^e



Accompagnement personnalisé

3h en 6^e

1 ou 2h en 5^e / 4^e / 3^e

Enseignements pratiques interdisciplinaires

2 ou 3h en 5^e / 4^e / 3^e

2 ou 3h en 5^e / 4^e / 3^e

Enseignements complémentaires

3h hebdomadaires en 6^e et 4h hebdomadaires en 5^e, 4^e, 3^e

3^e CYCLE

4^e CYCLE

CLASSE DE
6^e

CLASSE DE
5^e

CLASSE DE
4^e


CLASSE DE
3^e

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	4 h	3 h	3 h	3 h
ARTS PLASTIQUES ÉDUCATION MUSICALE	2 h	2 h	2 h	2 h
FRANÇAIS	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	3 h	3 h	3 h	3 h 30
LANGUE VIVANTE 1	4 h	3 h	3 h	3 h
LANGUE VIVANTE 2	-	2 h 30	2 h 30	2 h 30
MATHÉMATIQUES	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE		1 h 30	1 h 30	1 h 30
TECHNOLOGIE	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
SCIENCES PHYSIQUES		1 h 30	1 h 30	1 h 30

TOTAL des enseignements



 Enseignements communs

 Enseignements complémentaires (AP, EPI)

2. Pourquoi cette réforme ?

- En quoi cette réforme répond-t-elle aux enjeux ?

A. Objectif de la réforme:

Renforcer l'acquisition des savoirs

→ Renforcer l'acquisition des savoirs *grâce à de nouveaux programmes davantage « soclés »*

Un exemple: le projet de programme pour le cycle 4 en SVT

Des thématique qui restent globalement les mêmes mais une organisation complètement remodelée

Différentes parties à traiter chaque
année, **pas de liens explicites.**

CLASSE DE CINQUIÈME

Le programme est organisé en trois parties :

- Respiration et occupation des milieux de vie (15%)
- Fonctionnement de l'organisme et besoin en énergie (45%)
- Géologie externe : évolution des paysages (40%)

CLASSE DE QUATRIÈME

Le programme est organisé en quatre parties :

- Activité interne du globe terrestre (40%)
- Reproduction sexuée et maintien des espèces dans les milieux (10%)
- Transmission de la vie chez l'Homme (25%)
- Relations au sein de l'organisme (25%)

CLASSE DE TROISIÈME

Le programme est organisé en quatre parties :

- Diversité et unité des êtres humains (30%)
- Évolution des êtres vivants et histoire de la Terre (20%)
- Risque infectieux et protection de l'organisme (25%)
- Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement (25%)

Un BO encyclopédique avec des connaissances très précises sous forme de phrases types et les capacités à développer.(35 pages)

Connaissances	Capacités à décliner dans une situation d'apprentissage	Commentaires
<p>Les roches sédimentaires, archives géologiques, montrent que, depuis plus de trois milliards d'années, des groupes d'organismes vivants sont apparus, se sont développés, ont régressés, et ont pu disparaître.</p> <p>Les espèces qui constituent ces groupes, apparaissent et disparaissent au cours des temps géologiques. Leur composition évolue à l'instar de celle d'un parent, qui s'explique par l'évolution.</p> <p>Au cours des temps géologiques, de grandes crises de la biodiversité ont marqué l'évolution : à des extinctions en masse succèdent des périodes de diversification.</p> <p>La cellule, unité de vie, et l'universalité du support de l'information génétique dans tous les organismes, Homme compris, indiquent sans ambigüité une origine primordiale commune.</p> <p>Une espèce nouvelle présente des caractères nouveaux et aussi des caractères nouveaux par rapport à une espèce antérieure dont elle serait issue.</p> <p>L'Homme, en tant qu'espèce, est apparu sur la Terre au s'inscrivant dans le processus de l'évolution.</p> <p>L'apparition de caractères nouveaux au cours des générations suggère des modifications de l'information génétique : ce sont les mutations.</p> <p>Des événements géologiques ont affecté la surface de la Terre depuis son origine en modifiant les saisons et les conditions de vie ; ces modifications de l'environnement sont à l'origine de la sélection de formes adaptées.</p> <p>La succession des formes vivantes et des transformations géologiques ayant affecté la surface de la Terre depuis son origine, est utilisée pour subdiviser le temps géologique en ères et en périodes de durée variable.</p>	<p>Observer, recenser et organiser des informations afin d'établir le rapprochement des groupes et des espèces au cours des temps géologiques.</p> <p>Observer, recenser et organiser des informations afin d'étayer la théorie de l'évolution.</p> <p>Observer, recenser et organiser des informations afin d'établir une relation de parenté entre les espèces.</p> <p>Situer dans le temps des découvertes scientifiques en étudiant des textes historiques concernant l'évolution.</p> <p>Situer dans le temps sur une frise chronologique quelques repères jalonnant l'histoire des organismes vivants, quelques repères d'événements permettant de découper le temps géologique.</p>	<p>À l'école primaire, les élèves ont été préparés à la théorie de l'évolution et à la connaissance des grandes étapes de l'histoire de la Terre.</p> <p>En classe de troisième, elles peuvent également prendre appui sur les acquis des classes antérieures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en classe de sixième, la partie Diversité, parenté et unité des organismes vivants ; - en classe de cinquième, les parties Géologie externe : évolution des paysages, Reproduction et occupation des milieux de vie ; - en classe de quatrième, les parties L'actualité interne du globe, et Reproduction sexuée et naissance des espèces dans les milieux. <p>Sont aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction d'une arborescence d'évolution ; - tous les termes génétiques n'ayant pas été définis dans la partie « Diversité et unité des êtres humains » ; - les notions d'ontologie et familles multiples ; - la liste exhaustive des groupes présents à des époques données ; - Fiche détaillée, pour elle-même, des pièces squelettiques des Vertébrés ; - Filiation de la lignée humaine ; - Fiche exhaustive des mécanismes de l'évolution ; - les mécanismes de la sélection naturelle. <p>Thème de convergence : Médiologie et climatologie</p>

Programme pour le cycle 4

Une brièveté des intitulés et des connaissances exigées. Des données succinctes.(9 pages)

Expliquer sur quoi repose la diversité et la stabilité génétique des individus.
Expliquer comment les phénotypes sont déterminés par les génotypes et par l'action de l'environnement.

Relier, comme des processus dynamiques, la diversité génétique et la biodiversité.

- Diversité et dynamique du monde vivant à différents niveaux d'organisation: diversité des relations interspécifiques
- diversité génétique au sein d'une population : hétérozygotie, stabilité des groupes
- ADN, mutations, brassage génétique, méiose et fécondation

Pour chaque thème, les attendus de fin de cycle sont donnés, avec :

- Les connaissances et compétences associées.
- des exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève.

La planète terre, l'environnement et l'action humaine

Attendus de fin de cycle

- Expliquer et expliquer certains phénomènes géologiques liés au fonctionnement de la Terre
- Expliquer et expliquer certains éléments de paléontologie et de climatologie
- Identifier les principaux impacts de l'action humaine, bénéfiques et risques, à la surface de la planète Terre
- Établir ou justifier des comportements responsables face à l'environnement et à la préservation des ressources limitées de la planète

Connaissances et compétences associées

Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève

► CYCLE 4 SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Compétences travaillées

Pratiquer des démarches scientifiques

- Formuler une question ou un problème scientifique.
- Proposer une ou des hypothèses pour résoudre un problème ou une question. Concevoir des expériences pour la ou les tester.
- Utiliser des instruments d'observation, de mesures et des techniques de préparation et de collecte
- Interpréter des résultats et en tirer des conclusions.
- Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix, en argumentant.
- Identifier et choisir des notions, des outils et des techniques, ou des modèles simples pour mettre en œuvre une démarche scientifique.

Domaine du socle : 4, 2, 1

Concevoir, créer, réaliser

- Concevoir et mettre en œuvre un protocole expérimental.

Domaine du socle : 4

Utiliser des outils et mobiliser des méthodes pour apprendre

- Apprendre à organiser son travail (par ex. pour mettre en œuvre un protocole expérimental).
- Identifier et choisir les outils et les techniques pour garder trace de ses recherches (à l'oral et à l'écrit)

Domaine du socle : 2

Pratiquer des langages

- Lire et exploiter des données présentées sous différentes formes : tableaux, graphiques, diagrammes, dessins, conclusions de recherches, cartes heuristiques, etc.
- Représenter des données sous différentes formes, passer d'une représentation à une autre et choisir celle qui est adaptée à la situation de travail.

Domaine du socle : 1, 4

Utiliser des outils numériques

- Conduire une recherche d'informations sur internet pour répondre à une question ou un problème scientifique, en choisissant des mots-clés pertinents, et en évaluant la fiabilité des sources et la validité des résultats.
- Utiliser des logiciels d'acquisition de données, de simulation, des bases de données.

Domaine du socle : 2

Programme pour le cycle 4



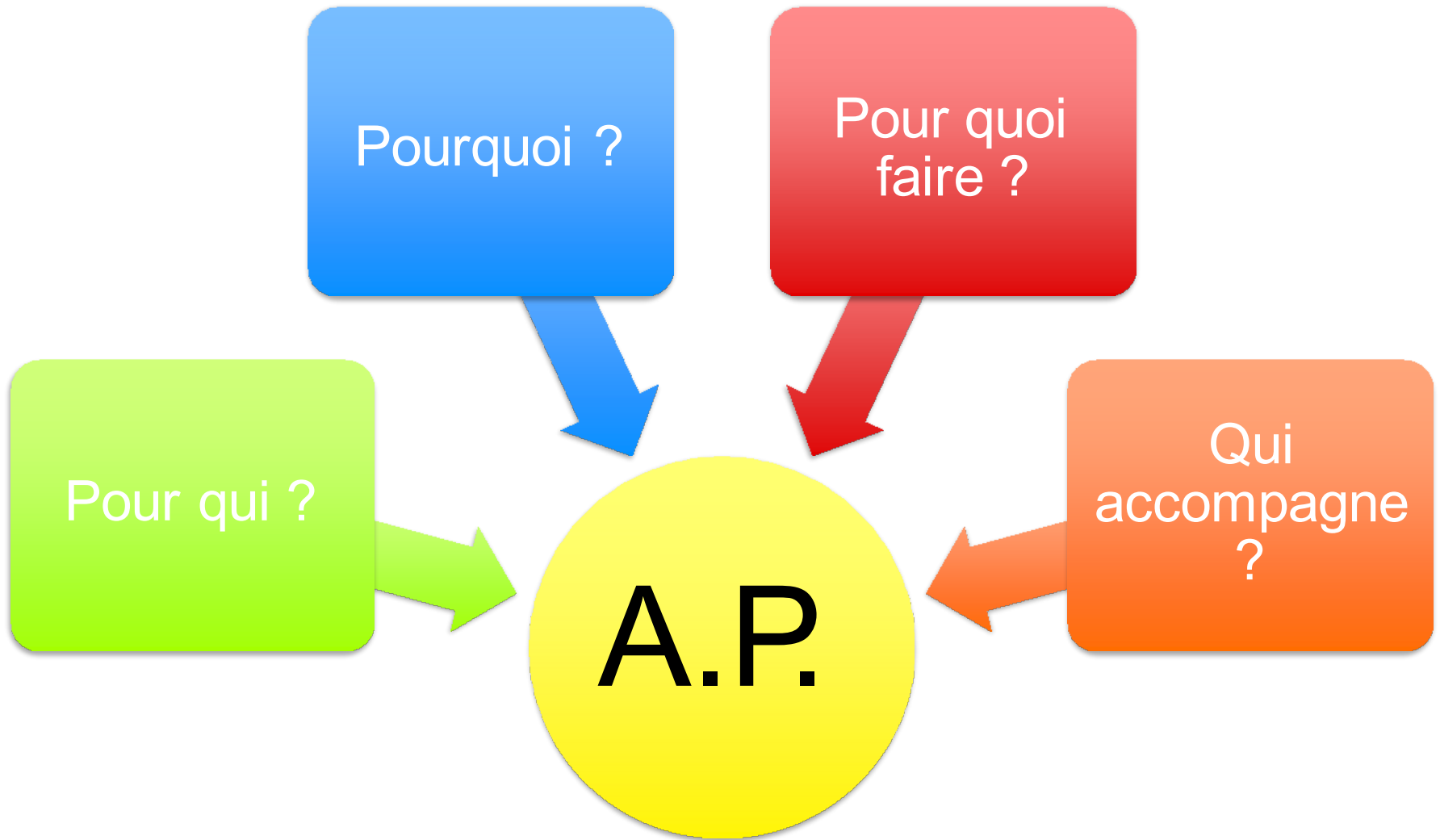
« **Le socle commun doit devenir une référence centrale pour le travail des enseignants** et des acteurs du système éducatif, en ce qu'il **définit les finalités de la scolarité obligatoire** et qu'il **a pour exigence que l'Ecole tienne sa promesse pour tous les élèves.** »

Extrait du B.O. n°17 du 23 avril 2015

L'article D. 3322 du code de l'éducation est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. D. 3322. Le collège dispense à chaque élève, sans distinction, une formation générale qui lui permet **d'acquérir, au meilleur niveau de maîtrise possible, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture** défini en application de l'article L. 12211 et dont l'acquisition a commencé dès le début de la scolarité obligatoire. »

Décret n° 2015544 du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements au collège



Pourquoi ?



A.P.

→ assurer à **chaque** élève une prise en compte de ses besoins et de ses capacités, dans le but de lui permettre de progresser au mieux dans ses apprentissages.



Pour qui ?

A.P.

→ **Tous** les élèves d'un même niveau de classe bénéficient du **même nombre** d'heures d'A.P.

→ **Tous** les élèves mais selon leurs besoins spécifiques (bilan préalable)

→ **En 6^e:**

3 heures d'A.P. par semaine

→ **Au cycle 4:**

1 à 2 heures d'A.P. par semaine

Pour quoi
faire ?

A.P.

→ En 6^e:

- ❑ Assurer une meilleure transition école – collège
- ❑ Faire acquérir plus explicitement des méthodes:
 - Organiser son travail personnel
 - Apprendre une leçon
 - Faire des révisions
 - Comprendre et rédiger un texte écrit
 - Faire une recherche documentaire
 -

→ Au cycle 4:

- Explicitation des attendus
- Approfondissement
- Renforcement
- Entraînement
- Construction de l'autonomie
-

Qui
accompagne ?

A.P.

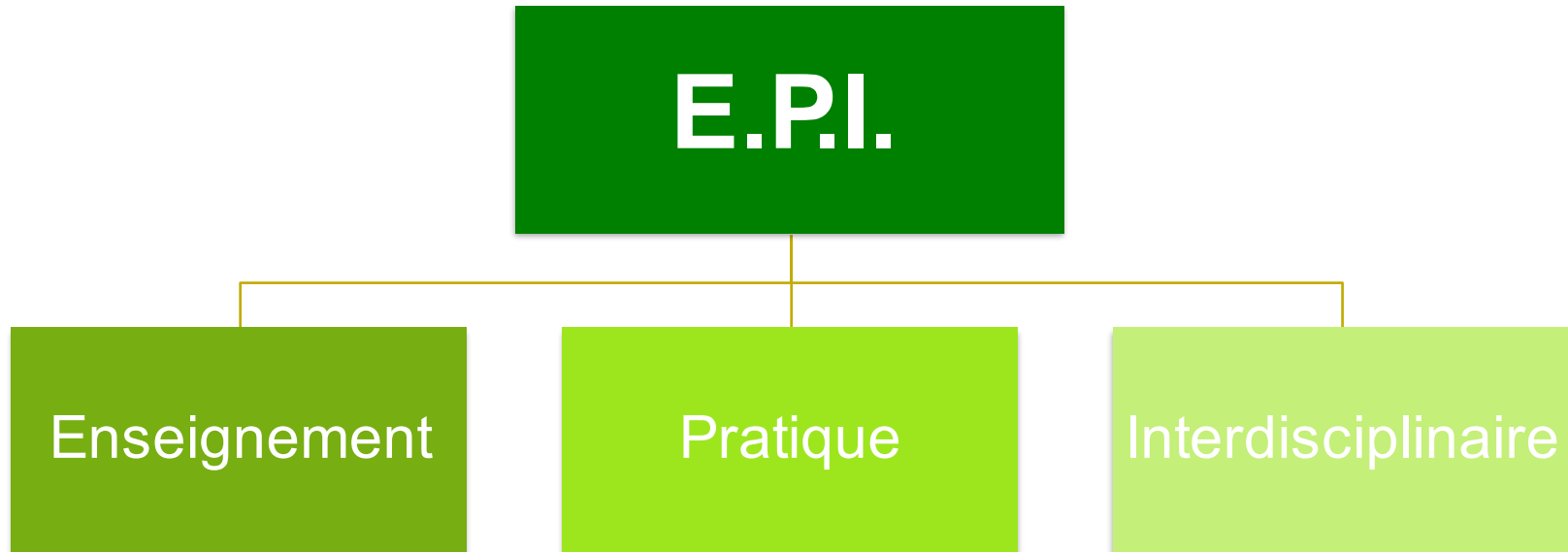
→ Les heures d'A.P. :

- reposent sur les programmes d'enseignement (pas de méthodologie « hors sol »)
- sont incluses dans les 26 heures hebdomadaires de l'élève
- sont réalisées par des disciplines qui décident de faire en sorte que cette heure là n'est pas réalisée sous forme d'un enseignement traditionnel mais sera réalisée sous forme d'A.P.
- peuvent être organisées en regroupant des élèves selon leurs besoins au sein de groupes dont la composition peut varier durant l'année

B. Objectif de la réforme:

Développer de nouvelles compétences

→ Développer de nouvelles compétences dans le cadre **des enseignements pratiques interdisciplinaires**



E.P.I.

Enseignement

- toutes les disciplines d'enseignement du cycle 4 contribuent aux EPI
- développer les compétences liées à l'oral, à l'esprit créatif et la participation
- mettre en pratique les langues vivantes étudiées ainsi que les outils numériques

E.P.I.

Pratique

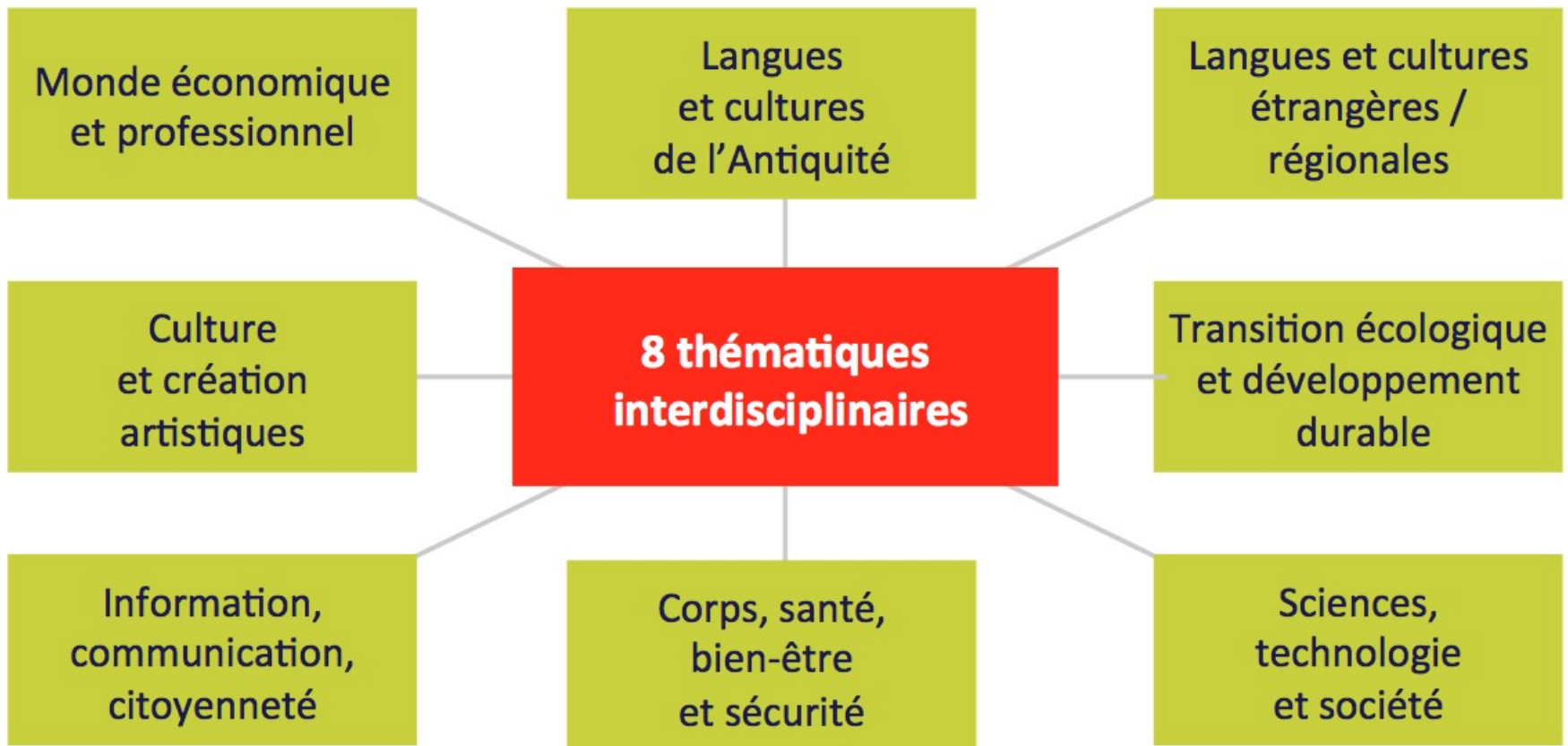
- **production** d'un projet individuel ou collectif des élèves ainsi qu'à une évaluation. (Vidéo, pages web, journal, brochure, prestation scénique, exposé, ...)
- **évaluation** qui sera prise en compte pour l'attribution du futur diplôme national du brevet

E.P.I.

Interdisciplinaire

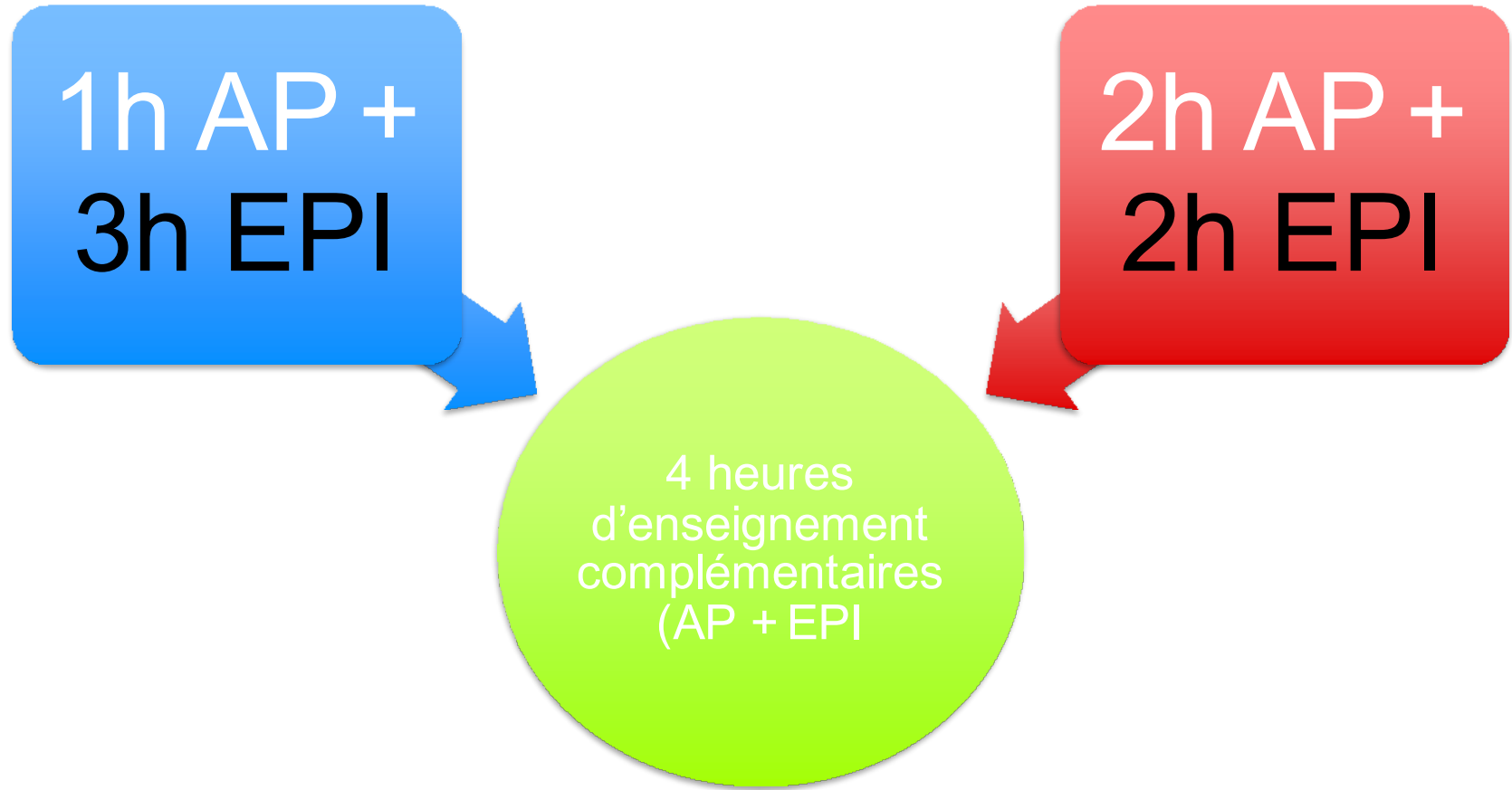
- **obligatoires** pour tous les élèves
- **au moins deux disciplines**, sur une durée de trois heures maximum hebdomadaires dans chaque année du cycle 4.
- **8 thématiques** interdisciplinaires
- au moins **2 thématiques travaillées par année** par chaque élève.
- au moins **6 des 8 thématiques travaillées au cycle 4** par chaque élève.
- une même thématique peut être proposée sur plusieurs niveaux.

Dia: 8 thématiques



Organisation des EPI

→ **Durée hebdomadaire variable de 1 à 3 heures** mais **durée identique pour tous les élèves d'un même niveau de classe.**



Un enseignement de complément qui peut porter sur:

- « **Langues et cultures de l'Antiquité** »
- « **Langue et culture régionale** »

Proposé aux élèves volontaires

Peut être suivi au cours des 3 années de cycle 4

Dans la limite de:

- **1h pour les classes de 5^{ème}**
- **2h pour les classes de 4^e et de 3^e**

Ces heures viennent s'ajouter aux 26 heures obligatoires

Les élèves qui suivent un tel enseignement ne seront pas regroupés dans des classes.

→ Développer de nouvelles compétences dans **la maîtrise des langues vivantes étrangères**

Objectif: augmenter « le temps d'exposition des élèves à la langue vivante étrangère »

- démarrage de l'apprentissage de la **2^{ème} langue vivante en classe de 5^e**
- Les EPI sont l'occasion privilégiée de mettre en pratique les langues vivantes étudiées

□ Les élèves qui ont bénéficié à **l'école** élémentaire de l'enseignement d'une **langue vivante étrangère autre que l'anglais** peuvent se voir proposer de **poursuivre l'apprentissage de cette langue en même temps que l'enseignement de l'anglais dès la classe de 6^e**. L'apprentissage de ces deux langues se fera à hauteur de 6h hebdomadaires.

(extraits du BO n°27 du 2 juillet 2015)

3. Les moyens de mise en œuvre de la réforme

**Dotation horaire pour les
enseignements obligatoires :
26 h hebdomadaires par division**

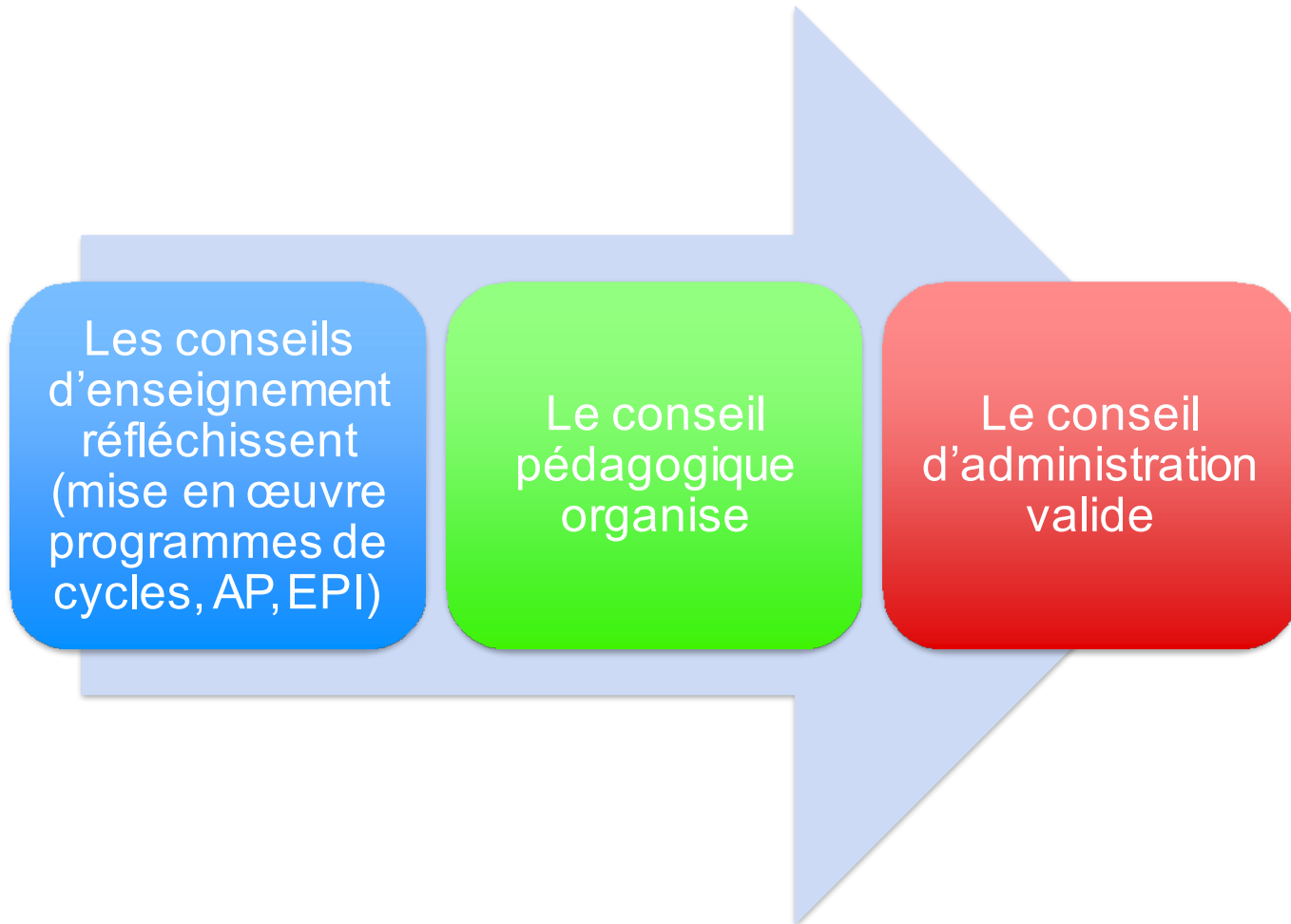
Une marge de manœuvre

(...) L'organisation du collège repose sur la confiance et le professionnalisme de tous les personnels et libère leur capacité d'initiative. (...)

Extrait de la circulaire n°2015-106 du 30-6-2015

- ❑ Organisation du **temps scolaire** (réduire dans la journée et dans la semaine le nombre de séances)
- ❑ **Durée des cours** (séquences d'1h30, séances de 45mn en LV1 au cycle 4)
- ❑ Modulation de la **répartition du volume horaire disciplinaire par cycle**
- ❑ Utilisation de la **dotation supplémentaire** (groupes à effectif réduit, intervention conjointes, enseignements de complément)
- ❑ **AP et EPI** (répartition horaires, contenus, organisation)
- ❑ Organisation horaire de l'enseignement de **sciences et technologie en 6e**
- ❑ Organisation possible par semestre des **enseignements artistiques** (2h Arts plastiques / 2h Education musicale)

L'organisation des enseignements dans les établissements



Préparation de l'année 2016-2017 pendant l'année scolaire 2015-2016

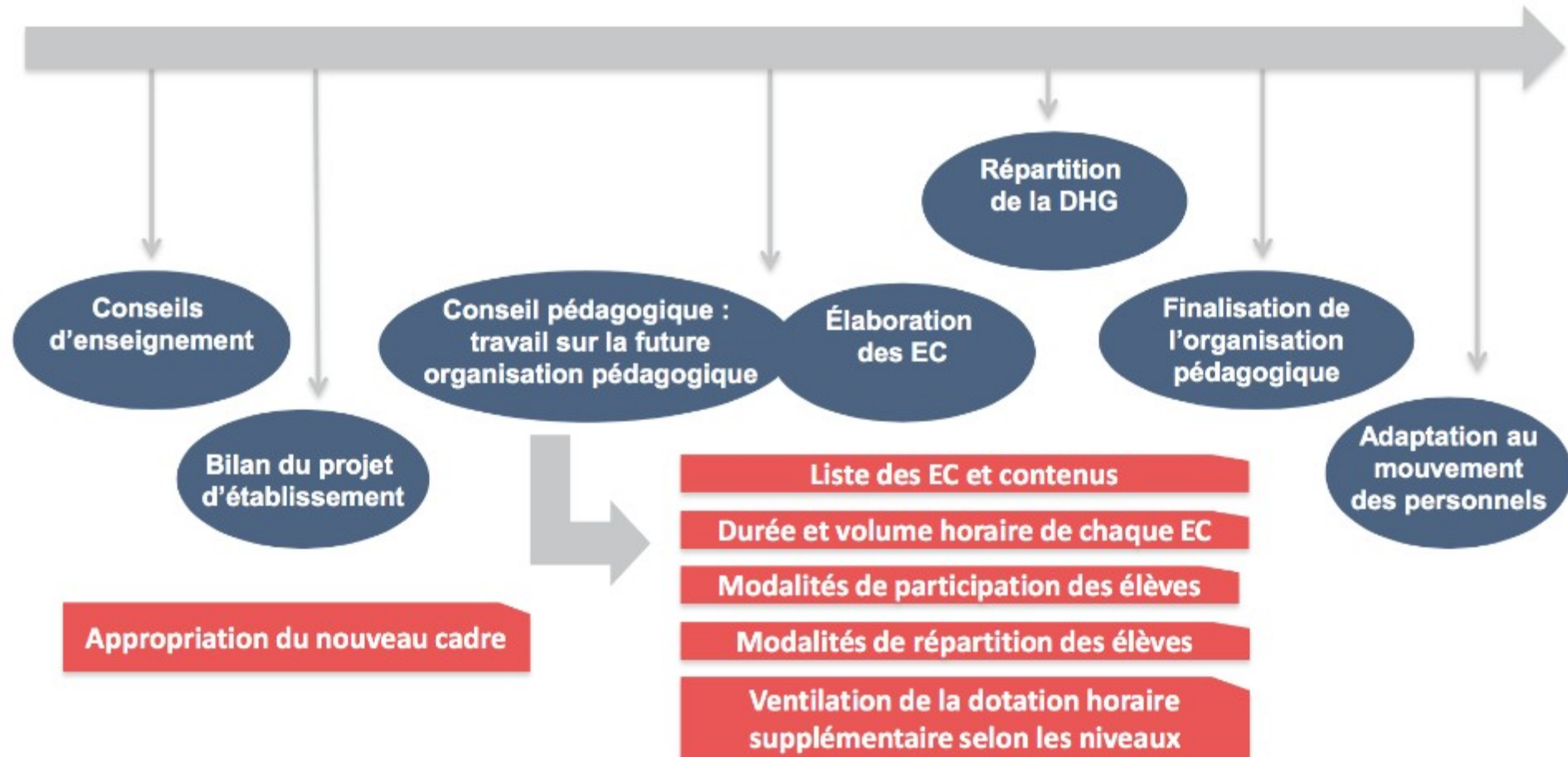
septembre - octobre

novembre - janvier

février - mars

juin

septembre



COLLÈGE MIEUX
APPRENDRE
POUR MIEUX
RÉUSSIR

» L'école
change
avec
vous »

<http://www.education.gouv.fr/cid86831/college-mieux-apprendre-pour-mieux-reussir.html>

COLLÈGE MIEUX
APPRENDRE
POUR MIEUX
RÉUSSIR

**LA RÉFORME DU COLLEGE
en 10 points**

DÉCOUVRIR

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU SUPPLÉMENTAIRE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE
ET DE LA JEUNESSE

<http://eduscol.education.fr/cid92955/mieux-comprendre-le-college-2016.html>

Textes de référence:

-application des décrets sur les obligations de service et missions du professeur :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87302

-loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000027677984&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

- décret sur les cycles

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73449

- décret sur le Conseil Ecole – Collège

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73448

- décret sur les instances pédagogiques

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029623527&dateTexte=&categorieLien=id>

-décret sur le socle commun

http://cache.media.education.gouv.fr/file/17/45/6/Socle_commun_de_connaissances,_de_competences_et_de_culture_415456.pdf

- décret sur l'organisation des enseignements

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=89161

- arrêté sur l'organisation des enseignements

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=89165

- circulaire relative aux enseignements au collège

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90913